

Notions, définitions, vocabulaires

Bourgeoisie, commerce, traite et esclavage au XVIIIème siècle

Empire colonial : Ensemble des colonies d'un Etat.

Métropole : Etat possédant des colonies.

Colonie : Territoire d'outre-mer conquis et administré par un pays étranger.

Comptoirs : établissement de commerce européen (villes, ports) en outre-mer qui fournit marchandises et esclaves et qui constitue une escale sur les routes maritimes.

Bourgeoisie : Au XVIIIème siècle, classe (non noble) constituée des habitants d'une ville qui font fortune dans le commerce (marchands, armateurs, entrepreneurs), la finance (banquiers) ou le droit (avocats, hommes de loi).

Commerce triangulaire : Commerce d'esclaves qui s'effectue entre trois régions, trois continents : l'Europe, l'Afrique et les Amériques.

Commerce en droiture : Commerce effectué directement entre l'Europe et l'Amérique

Compagnies de commerce : Association de commerçants à laquelle l'Etat accorde des privilèges comme le monopole (exclusivité du commerce entre la métropole et ses colonies). Certaines deviennent très riches et puissantes, comme les compagnies des Indes.

L'exclusif : Monopole commercial de la métropole sur ses colonies.

Economie de plantation : Economie qui repose sur des plantations esclavagistes.

Le code noir : Ensemble de textes rédigés en 1685 pour organiser le fonctionnement de l'esclavage dans les colonies françaises.

Marronnage : Fuite d'esclave pour échapper aux conditions très difficiles de la plantation (un marron est un esclave en fuite).

Traite négrière : Commerce de femmes et d'hommes africains capturés puis vendus à des propriétaires esclavagistes.

Navire négrier : Navire spécialisé dans le transport d'esclaves.

Mouvement abolitionniste : mouvement intellectuel qui demande l'interdiction de la traite et de l'esclavage.